

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2015

Etaient présents : Marie-Laure DUFOUR, Gilles STIR, Josiane HOUARD, Marie-Line CRAMPON, Yann MINIOU, Eric ROGER, Anne SEILLE, Montserrat BATEL.

Excusé : Michel LEVASSEUR (pouvoir à Gilles STIR).

Absents : Marie-Claude DEHORNOY, Julien PRIEUR.

Secrétaire : Marie-Line CRAMPON.

Nombre de membres : en exercice : 11 - présents : 8 - votants : 9

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal adopte après lecture, le procès-verbal de la séance du 4 février 2015, sans observation.

### Compte Administratif et Compte de Gestion 2014

Sous la Présidence de Madame HOUARD désignée à cet effet, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2014 et qui présente les résultats suivants :

#### Fonctionnement :

-Déficit 2013 reporté :	1 495.71 €
-Dépenses 2014 :	69 262.21 €
- Excédent 2013 reporté :	168 539.84 €
-Recettes 2014 :	69 030.15 €
<i>Soit un excédent de fonctionnement de 166 812.07 €</i>	

#### Investissement :

-Dépenses 2014:	15 408.86 €
-Recettes 2014 :	18 358.03 €
<i>Soit un excédent d'investissement de 2 949.17 €</i>	

Ces résultats concordant avec le compte de gestion 2014 du receveur municipal, le compte de gestion est également approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

### Affectation de Résultat 2015

Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget 2015 les résultats suivants :

#### Fonctionnement :

Recettes (R002)	167 044.13 €
Résultat de l'exercice :	- 232.06 €
Résultat à affecter :	166 812.07 €

### **Investissement :**

Recettes (R001)	- 1 495.71 €
Résultat de l'exercice :	4 444.88 €
Résultat à affecter :	2 949.17 €

### **Taux des Taxes**

Le Conseil Municipal décide de maintenir le taux des taxes de 2015 à savoir :

. Taxe habitation :	5.60 %
. Taxe Foncière bâti :	6.56 %
. Taxe foncière non bâti :	12.04 %

### **Subventions**

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget 2015 les subventions aux associations :

Association Culture Loisirs de Colmesnil	300.00 €
ADMR Offranville :	60.00 €
Prévention routière :	50.00 €
Ligue contre le cancer :	50.00 €
Croix Rouge :	60.00 €
Ass Scléroses en plaques :	60.00 €
Arche d'Ecorcheboeuf :	60.00 €
Coord'age :	40.00 €
Téléthon :	160.00 €
Offran'Vol Loisirs	40.00 €
Club Municipal de Natation de Dieppe :	40.00 €
GPS des DYS :	50.00 €
<u>Soit un montant de :</u>	<u>970.00 €</u>

### **Budget 2015**

Sous la présidence de Madame Marie-Laure DUFOUR, Maire, celle-ci expose le budget 2015 préparé avec la commission des finances et qui s'établit à :

#### **Fonctionnement :**

Dépenses :	79 662.00 €
Recettes :	56 760.00 €
Résultats de fonctionnements reportés :	111 561.00 €

#### **Investissement :**

Dépenses :	9 130.00 €
Restes à réaliser :	58 200.00 €
Recettes :	85 172.00 €
Excédent d'investissement :	2 949.00 €

Le budget 2015 est adopté, à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.